Le Chevalier du Christ-Roi

Bulletin de la Fidélité Catholique **N° 4 ~ 3 octobre 2016**

Chers Confrères qu'attendez-vous ?

C'est à vous, chers Confrères de la Fraternité Saint Pie X, que je m'adresse aujourd'hui, à vous qui voyez la dérive de la Fraternité Saint Pie X et qui estimez plus prudent de travailler de l'intérieur. L'abbé Jacques Laguérie dit à qui veut l'entendre que vous êtes la majorité. Oui, je m'adresse à vous avec toute l'amitié que j'ai gardée pour vous et, si je le fais en public, c'est que vous êtes des hommes publics, en charge du bien commun qui est autant celui de vos fidèles que le vôtre.

1. Vous n'êtes pas immortels, chers Amis. Que deviendra votre troupeau lorsque vous serez partis ? Pie XI dit qu'un bon éducateur doit travailler à se rendre inutile. Ne vous contentez pas de protéger votre troupeau, chers Amis, mais menez-le au combat ! Tant que vous demeurez dans la Fraternité Saint Pie X il se sent en sécurité. C'est ce que nous entendons constamment. « Je n'ai pas besoin de bouger, car nous avons un bon prêtre. » Et sa raison s'éteint avec le courage. Justement parce qu'il a un bon prêtre.

Avez-vous observé les paroisses des bons prêtres demeurés dans leur diocèse après le Concile ? Avez-vous constaté que, à leur mort, rarement leurs fidèles quittèrent leur paroisse et qu'ils suivirent toute sorte de ralliés qui leur maintenaient les apparences ? Ce n'est pas ce que vous voulez, alors…

2. Avez-vous remarqué, chers Confrères, que les dirigeants de la Fraternité Saint Pie X n'aiment pas l'élite ? Mon affirmation vous surprend, mais voyez combien on se méfie de vous. Vous ne pouvez pas lever le petit doigt sans demander la permission. Les prieurs ont moins de pouvoir qu'un chef d'agence.

Même de votre supérieur de district Menzingen se méfie. Lors de vos « visites ad limina », l'intégralité de vos déclarations est envoyée à la Maison Générale. Le supérieur de district n'est-il donc pas capable de rédiger un rapport de synthèse ou ne lui fait-on pas confiance ? Alors, à son tour, il agit de même avec vous et ainsi de suite. C'est tellement contagieux, c'est tellement dans l'air du temps, cela paraît tellement plus facile. Comment former une élite sans lui donner d'autonomie, ou, plutôt, sans l'obliger à prendre l'autonomie que la nature lui donne ?

Plusieurs furent choqués de ce que j'ai écris dans mon dernier bulletin au sujet des écoles. Peut-être aurais-je dû me mettre plus à la portée de tous, encore que… Les écoles de la Tradition Saint Pie X forment-elles des Chouans, des Vendéens, des Cristeros ? Forment-elles des hommes et des femmes

capables de former des Chouans, des Vendéens, des Cristeros ? Forment-elles à l'ascèse, à la pauvreté ? Tant qu'elles ne sont pas à ce niveau, elles ne sont pas au niveau que la situation exige. Seul le mépris de soi, donc de sa propre vie, pour l'amour de Dieu, nous établit dans la cité de Dieu. Tant qu'on n'y est pas parvenu, on a encore un pied dans la cité du diable.

Or, la Fraternité Saint Pie X tend à vous faire oublier l'importance de cette élite. Je n'ai pas écrit que vous l'oubliez, mais qu'on tend à vous le faire oublier. Si vous travaillez en ce sens, ce ne sont qu'obstacles à vaincre dont le moindre n'est pas l'indifférence. Seul pour former l'élite, vous êtes seul. Et comme on ne peut former seul une élite, vous vous dépenserez en vain, tout en croyant avoir accompli votre devoir parce que vous vous serez donné beaucoup de mal. Vous vous justifierez en pensant au serviteur inutile, mais ce sera oublier le compte que le Maître demande du talent qui n'a pas fructifié.

3. J'en arrive à mon troisième point. Le bien que vous faites est noyé dans un mouvement inverse. Bien plus, comme le mal absolu n'existe pas et que tout mal s'appuie sur un bien, la part de la Fraternité Saint Pie X qui se rallie à Rome et au monde, a besoin de vous et du bien que vous faites, comme Rome a besoin de la Fraternité Saint Pie X. Vous n'avez pas l'intention de lui servir de caution, mais elle vous vole votre bien. Comme le bien commun ramène à soi les biens particuliers, le faux bien commun de la nouvelle Fraternité absorbe le vrai bien particulier que vous réalisez. Alors, ce n'est pas tant que vous finirez au placard qui m'inquiète pour vous, mais que vous aurez travaillé contre votre propre cause.

4. Quatrième vérité que je voudrais mettre sous vos yeux, chers Confrères : de quoi vos fidèles ont-ils le plus besoin, particulièrement aujourd'hui ? D'obéissance ou de vérité ? De structures ou d'enthousiasme ? De nombre ou d'élite ? De suivre les hommes ou de suivre Dieu ? De pauvreté ou de richesses, de sacrifice ou de sécurité ? La Fraternité Saint Pie X les gave de ce dont il faudrait les sevrer, elle les enfonce dans une fausse sécurité.

Ils ont besoin de comprendre que toute vérité doit être vécue et pas seulement connue, que toute action est au service de la vérité par la mise en œuvre d'une vérité. Ils ont besoin de sortir de la schizophrénie du monde moderne selon laquelle la règle de la pensée est la vérité, mais la règle de l'action l'efficacité. Comment y arriver si vous demeurez dans une société qui fait tout le contraire ?

5. Cinquièmement, je m'adresse à ceux qui sont mutés parce qu'ils ne sont pas en accord avec le ralliement et qui sont tentés d'accepter leur mutation. Votre argument, chers Confrères, c'est qu'on ne vous demande rien de mal en soi. Alors, je vous rappellerai la conférence de Mgr Lefebvre aux séminaristes la veille des ordinations de 1977. Rome lui demande de suspendre les ordinations. Plusieurs le poussent à accepter, mais il répond cette phrase que vous connaissez : « Je ne peux pas collaborer à la destruction de l'Église. » Il faut être réaliste, votre mutation a pour but de faciliter l'action subversive du Supérieur Général et de ses amis. Vous le savez, et certains d'entre vous le reconnaissent. Eh bien ! Pas plus que Mgr Lefebvre, vous ne pouvez moralement collaborer à la destruction de l'Église. On peut toujours faire de la théorie et trouver des cas où on peut ne pas s'opposer au mal. Mais c'est oublier le principe premier : tout homme doit favoriser le bien et s'opposer au mal. C'est le principe qui fonde l'honneur. Toutes les exceptions reposent sur le volontaire indirect, c'est-à-dire tolèrent un mal pour en éviter un plus grand. Quel mal plus grand que la subversion pensez-vous éviter en ne vous opposant pas au Supérieur Général ? Il faut répondre comme Mgr Lefebvre : derrière la demande de Rome, il y a la franc-maçonnerie qui a triomphé au Concile, il y a les modernistes et les ennemis de l'Église. On ne peut favoriser l'action de ces gens-là, on doit au contraire s'y opposer.

Il ne suffit pas de penser bien, ni de le dire, il faut agir bien. Notre Seigneur proclame : « Vous êtes mes amis si vous faites ce que je vous dis » (s. Jean 15, 14) et non « Vous êtes mes amis si vous approuvez ce que je vous dis ».

Certains d'entre vous attendent qu'on les mette à la porte. Est-ce à vous, chers amis, de fixer à Dieu les conditions de votre action ? La défense de la foi, la formation de l'élite, tout ce que nous avons examiné ci-dessus exige votre séparation d'avec les ennemis de la foi, leurs complices et leurs œuvres. Pourquoi remettre

entre leurs mains les décisions qui vous concernent ?

6. Il me reste à lever quelques objections. La première, que la Fraternité Saint Pie X pourrait encore être sauvée. De quoi parlons-nous, de l'idéal ou de la structure ? Il y a maintenant opposition entre les deux. Alors sauvez l'idéal en quittant la structure qui le détruit. Et si la Providence permet que la structure soit plus tard elle aussi sauvée, ce ne pourra être que par l'idéal que vous aurez sauvé avec nous et auquel elle devra expressément revenir. C'est en refusant les compromissions que vous sauverez la Fraternité Saint Pie X si elle a une chance d'être sauvée, non en vous noyant dans la masse.

7. Quant aux objections sur l'Union Sacerdotale Marcel Lefebvre, elles reposent toutes plus ou moins sur ceci : la « résistance » n'est pas sérieuse, ses prêtres se sont exonérés de l'obéissance, ils n'ont pas de supérieur, ils ne sont pas unis.

Cette objection juge la Fidélité Catholique par rapport à la Fraternité Saint Pie X. Alors, évidemment, elle ne remplit pas les conditions d'approbation. Mais nous ne voulons pas reproduire la Fraternité Saint Pie X, ou, plutôt, nous avons délibérément choisi de ne pas reproduire ce qu'elle est devenue. Nous voulons des évêques qui soient des évêques et non des PDG de multinationale, même sous apparence d'obéissance religieuse. Nous refusons la fausse obéissance que les supérieurs imposent à la Fraternité Saint Pie X, car nous fondons notre unité sur le bien commun – la pratique de la foi – et non sur l'autorité, car l'autorité est au service du bien commun et non l'inverse. Nous favorisons l'initiative de ceux qui prennent leurs responsabilités – tout en leur rappelant qu'ils auront à en rendre compte – et nous refusons de faire diriger toutes les œuvres par un supérieur général ou son représentant.

Nous ne sommes pas des prêtres « vagi », car nous avons trois évêques que nous respectons et qui assurent notre communion avec l'Église, des évêques qui prêchent la foi et qui veillent à son accomplissement. Et nous savons que nous n'avons qu'à bien nous tenir dans la ligne droite, car ces évêques n'hésiteraient pas à couper avec nous comme ils ont coupé avec tant d'autres. Là est la véritable autorité.

Il y aurait des divisions parmi nous ? Des divisions profondes, non, car nos évêques veillent à l'unité et savent se séparer de ceux qui ne sont pas sérieux. Les débuts d'Écône, ce fut l'histoire des divisions et c'est ce qui assura l'unité. Il est d'ailleurs bien dommage que nous n'ayons pu continuer à mettre les libéraux comme Mgr Fellay à la porte, nous et vous n'en serions pas là. Mais des divergences pratiques entre nous, oui il y en a, et heureusement, car nous refusons le moule unique.

Donc, chers Confrères, je vous invite à nous rejoindre et je vous garantis que vous serez libérés du poids qui vous étouffe, qui trouble votre conscience. La sagesse de nos positions vous apparaîtra dans toute sa simplicité. Vous redécouvrirez comment on peut accomplir son devoir dans l'enthousiasme de l'amour pour le Christ Jésus, au service d'un bien vraiment commun, partagé par tous.

Vous aurez le gîte et le couvert, une vie de communauté, un apostolat qui ne demande qu'à se développer. Une chambre est prête à La Villeneuve pour vous, à moins que la Providence ne guide vos pas chez un autre de mes confrères de l'Union Sacerdotale Marcel Lefebvre.

Je vous assure, chers Confrères, de mes prières et de mon amitié,

Vive le Christ-Roi !

François Pivert +

« Si le monde vient à être trop mondain, cela peut lui être reproché par l'Église. Mais si l'Église en arrive à être trop mondaine, ce n'est pas le monde qui pourra lui reprocher sa mondanité.

De là vient le paradoxe de l'histoire, que chaque génération est convertie par le saint qui lui est le plus contraire. »

G.K. Chesterton Saint Thomas d'Aquin

« Si on n'a pas fait une bonne fois le sacrifice de sa vie, on ne sert à rien »
Ste Thérèse d'Avila

Communiqué de l'Union Sacerdotale Marcel Lefebvre

Les membres de l'Union Sacerdotale Marcel Lefebvre se sont réunis le mercredi 31 août 2016, à l'ermitage Saint Agobard au Pays basque, à savoir S. Exc. Mgr Faure, le R.P. Bruno, coordinateur, MM les abbés Pivert, Trincado, Pinaud, Rioult, Salenave. Ils font savoir que :

Ils accueillent un nouveau membre dans l'Union Sacerdotale Marcel Lefebvre, M. l'abbé Zendejas, ordonné en 1988. Il a quitté la Fraternité Saint Pie X le 15 septembre 2014 et exerce son ministère actuellement aux USA, dans l'État de New-York.

Ils ont constaté que, en raison du bon fonctionnement de l'Union Sacerdotale Marcel Lefebvre, la charge de coordination n'était plus nécessaire. Ils tiennent à remercier le R.P. Bruno pour ses bons services dans cette charge qu'il a assumée pendant deux ans.

Comme par le passé les décisions sont prises d'un commun accord entre les membres de l'Union Sacerdotale Marcel Lefebvre.

Le site Internet *France Fidèle* est le site officiel de l'Union.

Pour entrer en contact avec l'Union Sacerdotale Marcel Lefebvre, les fidèles peuvent s'adresser à l'un de ses membres ou au secrétariat par l'intermédiaire du site *France Fidèle*.

L'Union Sacerdotale Marcel Lefebvre rappelle aux fidèles catholiques qu'ils ne peuvent en conscience assister à la messe d'un prêtre rallié à la Rome moderniste et que la distinction entre la Fraternité Saint Pie X et une société ralliée n'existe pratiquement plus, comme en font foi les déclarations de Mgr Pozzo et de Mgr Fellay.

Ils confient leur apostolat à la Divine Providence par les mains de la Très Sainte Vierge.

S. Exc. Mgr Faure
Le R.P. Bruno
M. l'abbé Pinaud
M. l'abbé Pivert
M. l'abbé Rioult
M. l'abbé Salenave
M. l'abbé Trincado

De la « messe » de Luther à la « messe » de Luther

Pendant 500 ans les Luthériens ont celébré la messe de Luther, mais ce n'est qu'il y a cinquante ans que cette messe a fini par s'introduire dans l'Église, le premier dimanche de l'Avent 1969, à moins qu'on ne se réfère à la réforme, déjà désastreuse, de 1965. Le cheminement de l'église conciliaire est parfaitement logique ; il suffit de voir honnêtement et calmement les fait qui suivent leur rythme parfaitement établi.

Cinquante ans après la réforme de Paul VI le Pape Francois va effectivement se rendre à Lund, le 31 octobre prochain, pour le début des commémorations du plantage des 95 thèses de Luther sur la porte de Scholsskirche de Wittenberg (maintenant nous savons pourquoi le Démon aime cette date).

« La "liturgie" qui sera célébrée ce jour-là sera basée, dit le communiqué officiel, sur le guide liturgique luthéro-catholique "de prière commune", qui est basé sur le rapport "de Conflit à Communion". »

François sera assisté par un « évêque » et un ministre luthériens pour ce service de prière commun dans ce temple protestant, car depuis 1536 au moins, la cathédrale de Lund est luthérienne, le monastère franciscain fut mis à sac par la foule ; et l'évêque, Torben Bille, résista à l'hérésie jusqu'à son emprisonnement pendant un an.

Mgr Lefebvre aura eu le mot juste. Il aura suffit de moins de cinquante ans pour qu'un pape célèbre la messe de Luther. Vatican II ouvrit la voie, bien évidemment ; Jean-Paul II se rendit dans un temple protestant pour y faire l'éloge de Luther ; Benoît XVI fit de même et participa à la première partie du service luthérien. Mais avec François rien ne devrait manquer.

La coupe est pleine.

Abbé François Chazal

Rome reconnaît le ministère des prêtres de la Fraternité Saint Pie X

Abbé François Pivert

LE 2 juillet dernier, à Saint-Nicolas du Chardonnet, Mgr de Galarreta conférait une ordination sacerdotale. À cette occasion, il révéla que les ordinations de la Fraternité Saint Pie X étaient désormais reconnues par Rome, à condition de communiquer aux autorités romaines les noms des nouveaux prêtres. Voici ses paroles : « J'ai avec moi la lettre qui m'a été donnée par S. Exc. Mgr Fellay, où la Congrégation de la Doctrine de la Foi a dit à Monseigneur, que nous pouvons procéder aux ordinations sans demander la permission des Ordinaires du lieu ; qu'il suffit de leur donner les noms des ordonnés, chose que nous ferons bien sûr, opportunément. »

Mgr Fellay, l'a confirmé dans son sermon d'ordination au Monastère N. D. de Guadalupe en juillet dernier : « En fait, il y a environ un peu plus de deux ans que cela est déjà effectif, mais comme c'est fait avec la politique subtile de Rome, je ne l'avais moi-même pas réalisé. Et c'est seulement il y a quelques mois que j'ai reçu une lettre écrite noir sur blanc par Rome, déclarant : "Vous pouvez librement ordonner les prêtres de la Fraternité – et bien sûr cela implique aussi les communautés amies – sans demander la permission de l'ordinaire local". Donc Rome déclare que nous pouvons ordonner librement nos candidats. Cela signifie que Rome reconnaît comme légitime l'action que nous faisons aujourd'hui. »

Cette reconnaissance est passée quasiment inaperçue et, pourtant, elle a une portée considérable.

Sur quoi porte-t-elle ? Ce ne peut être que sur la validité des ordinations ou sur leur licéité. Un sacrement est valide lorsqu'il produit son effet. Il est licite lorsqu'il est administré selon la justice, dans l'intérêt de l'Église et des âmes. Ordonner prêtre une femme est invalide, ordonner un schismatique ou un hérétique est illicite.

Validité, licéité, communion

La validité des ordinations de la Fraternité Saint Pie X ne soulève aucun problème et personne ne l'a jamais niée. Bien plus, le rite traditionnel de l'ordination offre toute la certitude de validité qui lui vient de la Tradition de l'Église, ce qui n'est certes pas le cas du rite moderniste.

Quant à la licéité, elle dépend essentiellement de la juridiction, c'est-à-dire du lien de communion du prêtre avec l'Église. C'est bien là que le problème existe.

Vatican II a opéré une rupture de communion entre l'Église qui se dit elle-même « conciliaire » et l'Église de toujours. Cette rupture a été rendue éclatante suite aux sacres de 1988.

Pour Mgr Lefebvre, l'Église c'est la Tradition, c'est la foi de toujours. « L'Église qui est essentiellement Tradition, c'est-à-dire transmission fidèle du dépôt de la foi de génération en génération, ne peut supporter une rupture comme celle de Vatican II sans s'autodétruire. » c'est ce qu'écrivait Mgr Lefebvre à Paul VI le 3 décembre 1973.

C'est d'ailleurs bien là le sens du mot communion, comme nous le voyons dans le *Littré* : « Communion, 1° Croyance uniforme de plusieurs personnes, qui les unit sous un même chef, dans une même Église. Dans

le langage général. Communion de sentiments, d'idées, accord parfait. Vient du latin *communis*, commun. »

Le critère de la communion dans la crise actuelle, ce sont les grandes encycliques antilibérales. Mgr Lefebvre envisage que Rome reprenne langue avec lui, mais alors : « C'est moi qui poserai les conditions. ... Je poserai la question au plan doctrinal : « Est-ce que vous êtes d'accord avec les grandes encycliques de tous les papes qui vous ont précédés. Est-ce que vous êtes d'accord avec *Quanta Cura* de Pie IX, *Immortale Dei*, *Libertas* de Léon XIII, *Pascendi* de Pie X, *Quas Primas* de Pie XI, *Humani generis* de Pie XII ? Est-ce que vous êtes en pleine communion avec ces papes et avec leurs affirmations ? Est-ce que vous acceptez encore le serment anti-moderniste ? Est-ce que vous êtes pour le règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ ? » (Entretien, *Fideliter* n° 66 – nov déc 1988)

Pour les modernistes et pour l'Église conciliaire, au contraire, la Tradition est évolutive et son état le plus achevé, c'est Vatican II, développé par l'enseignement des papes conciliaires.

Or, l'un exclut l'autre. Le motif principal de la condamnation de Mgr Lefebvre par Jean-Paul II après les sacres de 1988, est que Mgr Lefebvre se fondait sur une Tradition exclut Vatican II et l'enseignement des papes modernes.

Depuis, Benoît XVI a bien essayé de résorber la rupture en distinguant le noyau de la Tradition qui ne change pas et le reste qui évolue en accord avec la mentalité moderne. Le problème est que, pour lui comme pour tous les modernistes, la royauté du Christ n'appartient pas au noyau, ce qui prouve que sa tentative d'union n'est qu'une manœuvre pour faire disparaître la Tradition de toujours.

On en revient toujours à la même réalité : l'Église conciliaire rejette de sa communion la Tradition de toujours, comme les papes anti-libéraux avaient d'avance rejeté de leur communion la nouveauté moderniste.

Car l'Église n'est pas un être physique, mais un être moral. « L'Église catholique c'est une réalité mystique qui existe non seulement dans l'espace, sur la surface de la terre, mais aussi dans le temps et dans l'éternité. Pour que le pape représente l'Église et en soit l'image, il doit non seulement être uni à elle dans l'espace, mais aussi dans le temps, l'Église étant essentiellement une tradition vivante. » (Déclaration, *Figaro*, 4 août 1976, publiée également dans *Itinéraires*)

C'est dire que la communion qui constitue l'Église n'est pas l'attachement à un homme, à une structure, à des éléments visibles, mais à des réalités morales : la foi et les vertus. C'est pourquoi Mgr Lefebvre a pu affirmer : « nous représentons vraiment l'Église catholique telle qu'elle était autrefois puisque nous continuons ce qu'elle a toujours fait. C'est nous qui avons les notes de l'Église visible : l'unité, la catholicité, l'apostolicité, la sainteté. C'est cela qui fait l'Église visible. » (Entretien, *Fideliter* n° 70, juillet-août 1989) C'est pourquoi, aussi, le bon sens des fidèles traditionnalistes désigne l'Église comme « l'Église de toujours ».

C'est la fidélité à cette Église de toujours qui donnait sa légitimité à l'action de Mgr Lefebvre et qui continue à la donner à ceux qui lui sont fidèles. C'est elle qui a légitimé le maintien de la Fraternité Saint Pie X que la Rome moderniste ne reconnaissait plus, le sacre des évêques que la Rome moderniste refusait, l'ordination de centaines de prêtres qui ne recevaient d'autre mission que de rétablir la royauté du Christ que l'Église démocratique découronnait.

Nouvelle légitimité, nouvelle communion

Or, la Rome moderniste, désormais, affirme reconnaître ces ordinations de prêtres. Comme il ne s'agit pas de la validité qui est hors de cause, il s'agit alors de la licéité dont nous avons vu qu'elle dépend essentiellement de la communion. Rome ne peut déclarer licites et légitimes les ordinations sans considérer ces prêtres en communion avec elle.

La reconnaissance de Rome est donc une intégration dans la communion conciliaire.

À partir du moment où la Fraternité Saint Pie X l'accepte, elle est ralliée. Or, elle l'accepte puisqu'elle veut communiquer à Rome les noms des nouveaux prêtres pour que la reconnaissance obtienne ses effets. Selon Mgr de Galarreta elle le fera « opportunément », ce qui veut bien dire qu'elle trouvera opportun de le faire.

À cela, on peut opposer plusieurs objections. La première, que, par cet acte récent, ce n'est pas l'Église moderniste qui reconnaît les prêtres de la Fraternité Saint Pie X, mais l'Église tout court. La réponse est que cette reconnaissance par l'Église tout court existait depuis le début, car sans elle Mgr Lefebvre n'aurait jamais agi. Voici pour preuve le mandat lu au début de la cérémonie des sacres de 1988 :

« Avez-vous un mandat apostolique ? — Nous l'avons. — Qu'on le lise.

« Nous l'avons par l'Église Romaine qui dans sa fidélité aux saintes traditions reçues des Apôtres nous commande de transmettre fidèlement ces saintes traditions – c'est-à-dire le dépôt de la foi – à tous les hommes, en raison de leur devoir de sauver leur âme. (...)

« Mais, *pour moi, je vais être immolé et le temps de ma dissolution approche* (2 Tim 4, 6), j'entends les âmes me réclamer que leur soit donné le Pain de Vie, qui est le Christ. C'est pourquoi, ayant pitié de cette foule, j'ai par ma charge le très grave devoir de transmettre ma grâce épiscopale à ces très chers prêtres, afin qu'eux-mêmes puissent conférer la grâce sacerdotale à de nombreux et saints clercs formés selon les saintes traditions de l'Église catholique. »

Le problème est que Mgr Fellay estime que cette reconnaissance de l'œuvre de Mgr Lefebvre par l'Église de toujours est imparfaite, qu'elle ne peut continuer et qu'il faut nécessairement trouver une issue par une reconnaissance « officielle » de l'Église d'aujourd'hui.

On peut nous opposer une seconde objection à partir des paroles mêmes de Mgr Fellay dans son sermon cité au début : « Les discussions sont destinées à faire appel à ces autorités, que nous reconnaissons toujours comme légitimes, afin qu'elles reconnaissent que notre action est authentiquement catholique, est légitime. »

Voici la réponse. Ces autorités sont légitimes dans leur élection, oui. Elles sont légitimement titulaires d'une fonction officielle, oui. Elles l'exercent légitimement, non, car elles l'exercent contre le bien de la foi. Or, lorsque Mgr Fellay envoie les noms des prêtres à Rome, il ne le fait pas pour reconnaître le Pape comme légitimement élu, ni comme occupant légitime du siège de Pierre, mais parce qu'il reconnaît la légitimité de l'exercice de son pouvoir. Et, pour cela, il fait l'impasse complète sur les encycliques que Mgr Lefebvre donnait comme critère.

On pourrait nous objecter troisièmement que c'est Rome qui rejoint la Tradition et non l'inverse ; mais cette objection ne tient pas devant la réalité : Rome n'a rien abandonné de son modernisme. Elle ne renie pas le concile au contraire. Le pape a réuni une nouvelle fois toutes les « religions » à Assise, du 18 au 20 septembre dernier. Il est allé encore plus loin que les fois précédentes puisqu'il s'agissait « de deux jours de tables rondes et une journée de prières. Avec les leaders religieux sont invités les hommes politiques, des représentants du monde scientifique et de la culture, des ouvriers de paix et de bonne volonté. » C'est-à-dire qu'il met en place la « religion » mondialiste.

Au sujet de Luther qu'il va prochainement donner en exemple, en Suède, il a déclaré : « Je crois que les intentions de Luther n'étaient pas erronées, c'était un réformateur. Peut-être certaines de ses méthodes n'étaient pas justes, mais dans ce temps-là nous voyons que l'Église n'est vraiment pas un modèle à imiter… Aujourd'hui, protestants et catholiques, nous sommes d'accord sur la doctrine de la justification : sur ce point si important il ne s'était pas trompé. » (27 juin 2016, conférence de Presse) Il ne peut y avoir accord sur la doctrine de la justification puisque l'Église l'affirme et que Luther la nie ! C'est même le principal dans son hérésie, ce d'où tout découle. Pour lui, l'homme est sauvé sans être justifié, c'est-à-dire sans être rendu juste par la grâce, alors que la vérité catholique affirme que c'est la grâce qui rend juste et, ainsi, sauve. Mais il n'est pas étonnant que le pape François s'accorde avec Luther, puisque la miséricorde qu'il prêche et dont il a fait une année « sainte » n'est rien d'autre qu'un salut sans justification.

Ce pape, loin de rendre à Notre Seigneur sa couronne, promeut l'islam et la destruction des nations catholiques.

Sans parler de la morale, conséquence directe de la liberté qui fut sacralisée à Vatican II. La reconnaissance de l'homosexualité n'est-elle pas la conséquence de la reconnaissance de tous les faux dieux ? L'apostasie morale n'est-elle pas la conséquence de l'apostasie doctrinale ?

La quatrième objection que nous avons si souvent entendue, est qu'aucune accord n'est encore signé. Mais une signature n'est pas nécessaire pour réaliser le ralliement, il suffit d'accepter d'être reconnu. Léon XIII n'a rien signé avec le gouvernement français et, pourtant, il rallia les catholiques français à la République.

La signature n'aura pas pour objet d'établir l'accord puisqu'il est déjà établi, elle aura pour objet de le limiter au strict cadre de la prélature personnelle. Et le Pape demandera-t-il une signature ou une simple acceptation comme il l'a fait jusqu'à maintenant ?

La dernière objection est que Mgr Fellay n'engage que lui et que les prêtres demeurent libres.

Comment pourrait-on croire que la trahison d'un chef n'entraîne pas l'armée ? Imaginez Napoléon disant à Cadoudal : « Je reconnais votre armée, donnez-moi seulement le nom de vos soldats ! » Pour ne pas être engagé, il faut en sortir. Comment croire que la reconnaissance moderniste concernera seulement les prêtres nouvellement ordonnés et qu'elle ne s'étendra pas à tous les prêtres ?

On ne peut à la fois rester et refuser les règles de la société dans laquelle on reste. Ou bien il faut dissimuler son désaccord. Le prêtre qui ferait cela tricherait envers Dieu et envers les fidèles. Déjà, il n'est pas permis à un simple fidèle de dissimuler sur des matières aussi importantes, alors un prêtre…

Assise : la « religion » mondialiste

CETTE année 2016 a vu le 30e anniversaire de la première « Rencontre Internationale des Religions pour la Paix ».

Remarquons déjà qu'il n'existe qu'une religion, la religion catholique dont l'objet est l'unique vrai Dieu. Les autres ne sont que des inventions humaines faites pour tromper et perdre les hommes. Leurs dieux sont des idoles derrière lesquelles se cachent des démons. Soyons donc bien attentifs à ne pas utiliser le langage de nos ennemis et n'appelons jamais « religion » ce qui n'est pas l'unique religion catholique.

Les Frères franciscains d'Assise, ensemble avec la Communauté Saint'Egidio – de toutes les rencontres œcuméniques – et le diocèse, veulent célébrer cet anniversaire en ouvrant en grand « les portes pour une nouvelle rencontre entre les leaders mondiaux des religions. Une prière commune et une parole unanime, fruit d'une réflexion partagée, c'est la réponse que nous voulons susciter, » explique le père Mauro Gambetti du Couvent Saint-François à Assise. Du 18 au 20 septembre 2016, ce furent « deux jours de tables rondes et une journée de prière. Avec les leaders religieux sont invités des hommes politiques, des représentants du monde scientifique et de la culture, des ouvriers de paix et tous les hommes de bonne volonté, » qui se demandèrent « quels sont les principes reconnus par toutes les religions pour une coexistence pacifique ? Quelle contribution la politique, la science, la culture en général peuvent proposer pour la définition d'un décalogue de la coexistence humaine ? »

Le but n'est même plus occulte : « Dans les principales places du monde, d'Orient et d'Occident, nous ferons connaître la pensée qui jaillira des rencontres et des dialogues d'Assise. Et nous cultivons un songe : que l'Italie devienne un exemple d'intégration culturelle, en assumant dans les lois et dans les décrets d'application le décalogue qui sera écrit à Assise. Peut-être pourra-t-on étendre ce modèle aux États européens et ensuite aux états membres de l'ONU. » écrit le père Gambetti dans le *Vatican Insider*. Vous avez bien lu, il s'agit d'un nouveau décalogue universel.

En 1986, Mgr Lefebvre et Mgr de Castro Mayer avaient publié une forte déclaration contre la première rencontre dont voici quelques extraits significatifs :

« Le comble de cette rupture avec le magistère antérieur de l'Église s'est accompli à Assise, après la visite à la Synagogue (de Rome par Jean-Paul II, le 13 avril 1986 – NDLR). Le péché public contre l'unicité de Dieu, contre le Verbe Incarné et Son Église fait frémir d'horreur : Jean-Paul II encourageant les fausses religions à prier leurs faux dieux : scandale sans mesure et sans précédent. (...) Pour nous, demeurant indéfectiblement attachés à l'Église Catholique et Romaine de toujours, nous sommes obligés de constater que cette Religion moderniste et libérale de la Rome moderne et conciliaire s'éloigne toujours davantage de nous, qui professons la foi catholique des onze Papes qui ont condamné cette fausse religion.

La rupture ne vient donc pas de nous, mais de Paul VI et Jean-Paul Il, qui rompent avec leurs prédécesseurs.

Ce reniement de tout le passé de l'Église par ces deux Papes et les Évêques qui les imitent est une impiété inconcevable et une humiliation insoutenable pour ceux qui demeurent catholiques dans la fidélité à vingt siècles de profession de la même foi. (...) Nous considérons donc comme nul tout ce qui a été inspiré par cet esprit de reniement : toutes les Réformes post-conciliaires, et tous les actes de Rome qui sont accomplis dans cette impiété. »

Le grand drame de l'humanité n'est ni les guerres, ni les

famines, ni les massacres, ni la troisième guerre mondiale qui émeut le pape François, mais la subversion de l'Église par l'apostasie venant des loges franc-maçonnes, elles-mêmes inspirées par le judaïsme. Les esprits sont ainsi de plus en plus préparés à accepter la tyrannie de l'antéchrist.

Le Père Emmanuel nous avertit : « II est très croyable que l'Antéchrist ménagera, pour s'élever, tous les partisans des fausses religions. Il s'annoncera comme plein de respect pour la liberté des cultes, une des maximes et un des mensonges de la bête révolutionnaire. [...]

Malheur aux chrétiens qui supportent sans indignation que leur adorable Sauveur soit mis, pêle-mêle avec Bouddha et Mahomet, dans je ne sais quel panthéon de faux dieux !

Tous ces artifices, pareils aux caresses du cavalier qui veut monter en selle, gagneront insensiblement le monde à l'ennemi de Jésus-Christ ; mais une fois affermi sur les étriers, il fera jouer le frein et les éperons ; et la plus épouvantable tyrannie pèsera sur l'humanité. [...].

Ainsi, quand l'Antéchrist aura asservi le monde, quand il aura placé partout ses lieutenants et ses créatures, quand il pourra faire jouer à son profit tous les ressorts d'une centralisation poussée à son comble : il lèvera le masque, il proclamera que tous les cultes sont abolis, il se donnera comme le Dieu unique et, sous les peines les plus affreuses et les plus infamantes, voudra forcer tous les habitants de la terre à adorer, à l'exclusion de toute autre, sa propre divinité.

C'est là que viendra aboutir la fameuse liberté des cultes, dont on fait tant d'étalage ; la promiscuité des erreurs exige logiquement cette conclusion ».

Père Emmanuel, Étude sur l'Église – Le drame de la fin des temps, Bulletin de N.-D. de la Ste-Espérance, Juin 1885.

Le cardinal Joseph Zen Ze-kiun, évêque émérite de Hong Kong

Le cardinal Zen : ne pas suivre le Pape lors de l'accord du Saint-Siège avec la Chine

C'est un véritable appel à la conscience qu'a lancé le cardinal Joseph Zen, évêque émérite de Hong Kong. S'adressant à ses « frères et sœurs » en République de Chine, il leur a supplié d'« ignorer » l'accord qui pourrait être conclu entre le Saint-Siège et la Chine, même s'il devait être approuvé par le pape François, comme s'y attend le cardinal. Un tel accord irait « contre le principe de leur foi », a-t-il écrit récemment sur son blog selon Gianni Valente de *Vatican Insider*.

Le texte original du cardinal Zen est introuvable à l'heure d'écrire, mais le site italien y fait largement référence, sur un ton certes irrité devant l'appel à la résistance de cet homme qui ne conçoit pas que l'Église catholique puisse approuver sa propre et entière mise sous tutelle par le gouvernement communiste chinois.

Les catholiques chinois doivent suivre la foi si le Saint-Siège traite avec la Chine communiste

L'idée d'une « paix » sino-vaticane semble devoir se réaliser s'il faut en croire le niveau sans cesse croissant des échanges entre le pouvoir chinois et les négociateurs du Vatican, confirmés par le pape

François. Le cardinal Joseph Zen, connu pour son engagement indéfectible au service des droits de la religion catholique et des fidèles – et aussi sa bienveillance à l'égard de la liturgie traditionnelle – appelle ses frères et sœurs catholiques à tenir bon et à ne pas céder à l'injustice qui se dessine.

Il dénonce en particulier ceux qui au sein de l'Église ont pris le parti du gouvernement chinois, des « opportunistes » qui « espèrent que le Saint-Siège va signer un accord en vue de légitimer la situation actuelle irrégulière ». D'après le cardinal, ces individus multiplient les déclarations incitant les catholiques à être « disposés à écouter le pape » et à « obéir à chacune de ses paroles ».

« Restez calmes », exhorte le cardinal Zen. Il ne se pose pas du tout en opposant à l'autorité pontificale : n'est-ce pas par fidélité à Rome qu'une Église clandestine a continué d'exister en Chine parallèlement à l'Église patriotique à travers laquelle le pouvoir communiste contrôle les croyants ? « Le pape, le vicaire du Christ sur terre, détient l'autorité suprême » au sein de l'Église, a-t-il rappelé. Mais il a redit aussi que le Saint-Siège ne représente pas le pape. En d'autres termes, un accord signé par le Saint-Siège ne lie pas comme un ordre du pape.

Cardinal Zen : ne pas critiquer, mais ne pas obéir contre sa conscience

Mais dans le même temps il prévoit qu'une telle entente aurait « presque certainement l'accord du pape ». Alors, écrit le cardinal Zen, « nous ne devons pas critiquer ce que le pape approuve ». Mais ce n'est pas une raison pour obéir les yeux fermés.

« Au bout du compte, la conscience fournit l'ultime critère permettant de juger notre comportement. Donc, si votre conscience vous dit que le contenu de quelque accord que ce soit va contre le principe de notre foi, alors il ne faut pas le suivre », écrit-il. Et de rappeler la lettre écrite par Benoît XVI à l'Église de Chine en juin 2007, où celui-ci rappelait que les principes d'autonomie, d'indépendance, d'autogestion et d'administration démocratique de l'Église patriotique de Chine sont « incompatibles » avec la doctrine catholique : « Frères et sœurs de ce continent, vous ne devez jamais adhérer à l'association patriotique », conclut le cardinal Zen.

Le cardinal Zen prévoit la disparition du culte public

Selon *Vatican Insider*, il s'agit là d'un résumé incorrect de la lettre de Benoît XVI. Le cardinal Zen aurait-il donc tort de s'en prendre aux autorités chinoises ? Tort, aussi, de prédire une période de catacombes à ceux qui resteront fidèles et qui rejetteront l'accord prévisible entre la Chine et le Saint-Siège ? À son avis, ces catholiques doivent être prêts à renoncer à la pratique publique de la foi et de la vie de l'Église telle que la connaissent les catholiques ordinaires.

Il faut dire que la Chine a connu des persécutions de cette sorte déjà, notamment au plus fort de la révolution culturelle. Comme le rappelle le cardinal Zen : « On peut craindre qu'à l'avenir, vous n'ayez plus de lieux publics pour rendre le culte, mais vous pourrez prier à la maison ; et si vous deviez ne pas pouvoir recevoir les sacrements, le Seigneur Jésus continuera d'entrer dans vos cœurs ; et si vous ne deviez plus pouvoir exercer le sacerdoce, vous pouvez toujours rentrer chez vous et travailler la terre. Un prêtre demeure prêtre pour l'éternité. »

La résistance, pense-t-il, serait de courte durée : « L'Église des premiers temps a dû attendre 300 ans. Je ne pense pas que nous ayons à attendre si longtemps. L'hiver est presque fini. »

Anne Dolhein

Reinformation.tv 1 juillet 2016

Nous paraissons faibles et nous sommes forts.

Nous paraissons faibles …

En même temps, nous sommes forts ! Nous sommes forts de cette parole de Notre Seigneur Jésus-Christ qui a dit : *« Je serai avec vous jusqu'à la consommation des siècles. »* Nous sommes forts parce que, précisément, nous voulons continuer la mission de Notre Seigneur Jésus-Christ, continuer l'Église. Et c'est cela qui nous rend forts, forts de ce lien essentiel et capital avec la Tradition, avec tout ce que Notre-Seigneur nous a enseigné, avec toute l'institution de l'Église et avec tout ce que Notre-Seigneur a légué à son Église. Nous sommes forts de cela, forts avec tous les élus du Ciel, forts d'être avec tous les catholiques de la terre qui veulent garder la foi catholique. Forts de cela, nous sommes assurés de la victoire …

Par conséquent si, parfois, vous êtes pris par des sentiments de découragement, par des sentiments de déchirement intérieur, presque de désespoir à la vue de l'Église persécutée, souffrante, frappée de tous côtés alors, pensez que Notre-Seigneur est avec vous pourvu que vous gardiez les paroles qu'il nous a données, qu'il nous a enseignées.

Mgr Lefebvre
sermon du 29 juin 1978

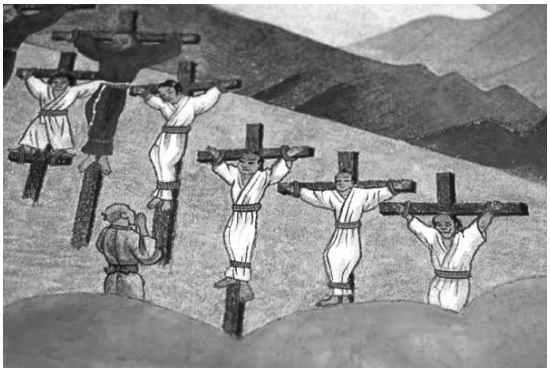

Les catholiques du Japon 250 ans sans prêtres

Il y a 150 ans, les catholiques du Japon retrouvaient des prêtres et pouvaient revenir aux sacrements après 250 ans de survie par les seules force de la foi et de la grâce. Outre le bel exemple qu'ils nous donnent, il est bon d'étudier comment ils ont tenu dans la fidélité à notre sainte foi. D'après un article et une conférence de Sylvie Morishita

Les missions catholiques au Japon à partir de 1549

Les Portugais furent les premiers Européens qui arrivèrent en Asie par la voie maritime. Après avoir conquis Goa en 1511 et Malacca en 1513, ils remontent progressivement vers les côtes chinoises où ils se livrent à des activités qui tiennent à la fois de la contrebande et du commerce officiel.

Très vite, les missionnaires suivent les marchands. En 1549, saint François Xavier fonde la mission du Japon en compagnie de deux autres jésuites. Ce n'est que vingt ans plus tard, en 1570, qu'est fondé Nagasaki. Les lettres des missionnaires font apparaître que cette fondation est l'œuvre conjointe des Portugais — maintenant fermement établis à Macao — et du seigneur japonais Omura Sumitada, devenu chrétien en 1563. La fondation de Nagasaki répond à deux objectifs : être un lieu de refuge pour les chrétiens maltraités, voire persécutés, et obtenir un port d'attache pour le bateau de Macao. Les Portugais servaient d'intermédiaires entre les Chinois et les Japonais qui étaient en mauvais termes. Les Portugais apportaient à Nagasaki la soie chinoise si prisée des Japonais de l'époque, et repartaient avec des cargaisons d'argent, très demandé en Chine. En effet, on venait de découvrir les fameuses mines d'argent d'Iwami, à l'ouest de Honshu.

Les jésuites entrent en débat avec les bonzes. Les catholiques qui débattaient étaient des japonais convertis, cultivés, brillants et bon débatteurs. Beaucoup de jésuites viennent des japonais convertis. Il y eut 300.000 convertis au début du 17e siècle.

Les chrétiens persécutés et exécutés

La mission obtient de beaux succès au Japon, principalement autour de deux pôles : l'ouest de Kyushu et le cœur impérial du Japon, c'est-à-dire Kyoto et sa région.

Pourtant, les chefs militaires qui œuvrent à l'unification du Japon à partir du milieu du siècle finissent par percevoir le christianisme comme un danger et l'hostilité grandit. Les premiers martyrs sont crucifiés sur la colline de Nishizaka, à Nagasaki, le 5 février 1597. Ils étaient vingt-sept dont dix-sept tertiaires franciscains, la plupart, japonais. Sur la croix ils prêchaient l'Évangile et chantaient des psaumes.

Au début du XVIe siècle, les Hollandais arrivent. Leur politique était de faire alliance avec les asiatiques pour éliminer les Espagnols et les Portugais, car leur protestantisme est violemment anticatholique.

En 1614, le shogun Tokugawa Ieyasu interdit le christianisme et bannit les prêtres qui sont contraints à l'exil, progressivement, au cours du XVIIe siècle, se met en place tout un arsenal de lois antichrétiennes qui resteront valables jusqu'en 1873. Une de ces lois était la pratique obligatoire de *l'efumi :* au début de chaque année, les habitants des régions qui avaient été chrétiennes, étaient tenus de piétiner des images religieuses qui représentaient la Vierge et la Passion

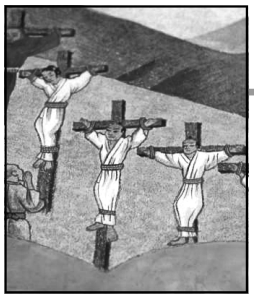

du Christ. Des milliers de chrétiens japonais meurent martyrs lors de persécutions particulièrement cruelles.

En 1637 éclate une grande révolte populaire et comme tous ces paysans sont chrétiens, c'est alors l'interdiction complète du commerce avec les Portugais, la persécution contre tous les ordres religieux et les chrétiens japonais. Le gouvernement exige que les chrétiens rejoignent le boudhisme et tous devaient s'inscrire près d'un temple bouddhiste. Les Japonais auraient bien admis un double jeu à l'asiatique, mais les missionnaires ne permettaient aucune concession et les poussaient au martyre. 37.000 martyrs furent passés au fil de l'épée et brûlés, hommes, femmes, bébés.

Plusieurs prêtres vont arriver à rester sur place en se camouflant, mais en 1641 le Japon se ferme aux relations internationales, les Japonais n'ont plus le droit de sortir du pays. Les Portugais sont chassés et il ne reste plus aucun prêtre. Seuls les Chinois et les Hollandais sont autorisés à faire du commerce à Nagasaki sous la surveillance tatillonne des autorités policières.

Et le silence se fait sur les chrétiens japonais qui sont livrés à eux-mêmes à partir des années 1640. Plusieurs missionnaires ou groupes de missionnaires ont essayé, au cours du XVIIe siècle, de pénétrer au Japon dans le but de renouer le contact avec les chrétiens japonais, dont Guillaume Courtet, op – le seul Français qui ait participé à la mission japonaise – et le père Sidotti capturé dès son arrivée en 1708 et mort en 1715 dans une prison souterraine à Tokyo. Il reste de lui le tableau de la Vierge Marie qu'il avait apporté.

Le père Petitjean et les chrétiens de Nagasaki

L'océan Pacifique est, au XIXe siècle, l'objet de beaucoup d'attentions de la part d'une jeune nation : les États-Unis d'Amérique. La Californie, jusque-là mexicaine, c'est-à-dire espagnole, est enlevée par les États-Unis à la couronne d'Espagne, devient américaine et donne ainsi accès à l'océan Pacifique aux puissants navires américains qui cherchent à commercer avec la Chine et qui chassent la baleine, activité très lucrative. C'est l'époque de Moby Dick ! Dans ces conditions, les puissances occidentales souhaitent l'ouverture du Japon où les bateaux pourraient faire escale et s'approvisionner. L'amiral Perry mouille dans la baie de Tokyo à la tête de gros navires de guerre, les *kurofune,* les bateaux noirs, d'abord en 1853, puis en 1854. Il est porteur d'une lettre du président américain exigeant l'ouverture des relations diplomatiques et commerciales. Les autorités japonaises cèdent et signent – avec les États-Unis d'abord, puis les diverses puissances européennes ensuite – les fameux traités inégaux qui permettent aux Occidentaux de s'établir dans certains ports, dans des zones extraterritoriales appelées concessions.

Un pied au Japon grâce aux concessions

Selon les termes de ces traités, la présence de ministres des cultes est autorisée pour les besoins spirituels des Occidentaux, le christianisme restant interdit à la population japonaise. C'est ainsi que le Saint-Siège confie la mission du Japon aux pères des Missions Étrangères de Paris qui ne sont pas loin : plusieurs d'entre eux ont résidé un certain temps aux îles Ryukyu, aujourd'hui Okinawa, en espérant pouvoir passer au Japon. Parmi eux : le père Bernard Thaddée Petitjean.

Né le 14 juin 1829 à Blanzysur-Bourbince, dans le diocèse d'Autun (Saône-et-Loire), il a été ordonné prêtre en 1853, à 24 ans donc. Après quelques années de ministère dans son diocèse natal, il a rejoint les Missions Étrangères de Paris en 1859 et a rapidement été nommé pour le Japon.

Il séjourne d'abord aux Ryukyu avec le père Furet, puis, en 1863, à Yokohama où réside le supérieur de la mission, avant de rejoindre Nagasaki fin 1863. Là, il retrouve le père Furet, premier missionnaire des Missions Étrangères de Paris à s'y installer. Début janvier, les deux confrères sont rejoints par leur supérieur le père Girard pour débattre de la construction de l'église. Sur le territoire des concessions, leur choix s'arrête sur un terrain qui occupe la pente de la colline de Minami Yamate située juste au-dessus du port. Ils construisent l'église connue de nos jours sous le nom d'Oura Tenshudo, église qui est inaugurée en grande pompe le 5 février 1865. C'est là que va se produire l'événement du 17 mars 1865.

Le père Petitjean rencontre les chrétiens d'Urakami

Il est à peu près midi, le père Petitjean est seul à l'église quand la porte s'ouvre et un groupe de Japonais entre. Le père les engage à faire une visite. « *J'avais* à *peine le temps de réciter un Pater noster que trois femmes s'agenouillent tout près du lieu où je priais et me disent la main sur la poitrine et* à *voix basse, comme si elles eussent craint que les murs entendissent leurs paroles : Notre cœur à nous tous qui sommes ici ne diffère point du vôtre.*

— Vraiment ? leur dis-je. Mais d'où êtes-vous donc ?

— Nous sommes d'Urakami. Dans notre village presque tout le monde nous ressemble. »

Et aussitôt la femme qui avait répondu posa à son tour une question : *« Où est la statue de sancta Maria ? »*

Le P. Petitjean n'eut plus alors aucun doute : il était bien en présence de descendants des anciens chrétiens. Il conduisit le groupe devant la statue de la Sainte Vierge. De nouveau tous s'agenouillèrent et se mirent à prier. Mais ils ne pouvaient contenir davantage la joie qui débordait de leur cœur : *« Oui, c'est bien la Sainte Vierge. Voyez sur son bras son divin Fils Jésus »*.

La confiance établie, les questions se mirent à pleuvoir au sujet de Deus-sama, Jesus-sama, Maria-sama (sama est un suffixe qu'on ajoute au nom des personnes, qui signifie quelque chose comme Monseigneur). Puis les visiteurs en vinrent à donner une idée de leur vie chrétienne : *« Nous faisons la fête du Seigneur Jésus au vingt-cinquième jour de la gelée blanche. On nous a enseigné que ce jour-là il est né dans une étable, puis qu'il a grandi dans la pauvreté et la souffrance, et qu'à trente trois ans pour le salut de nos âmes il est mort sur la croix. En ce moment nous sommes au temps du chagrin. Avez-vous vous aussi ces solennités ? »*

Le P. Petitjean, qui avait compris qu'il s'agissait du carême, répondit : *« Oui, nous sommes aujourd'hui le dix-septième jour du temps chagrin... »*

Pendant ces deux cents ans les chrétiens avaient vécu sans aucun prêtre pour leur administrer les sacrements ou leur venir en aide, sans possibilité d'entrer en relation avec l'Église dans le reste du monde. Et pourtant ils avaient gardé « le même cœur » que les chrétiens d'Europe et ils avaient confiance que les prêtres reviendraient un jour.

Il faut souligner que ce sont les chrétiens japonais qui sont à l'origine de la rencontre. Ce sont eux qui se déplacent jusqu'à Oura. Ce sont eux qui se présentent au père Petitjean comme chrétiens. Il est important de redonner aux chrétiens japonais ce qui leur revient dans ces retrouvailles historiques. Ensuite, la question se pose de la relation entre l'inauguration de l'église d'Oura en février et cette démarche des chrétiens d'Urakami en mars. Une anecdote rapportée par le père Petitjean illustre le lien de cause à effet entre les deux événements. En mai 1865, un jeune charpentier d'une île de la région débarque à Nagasaki, aperçoit l'église, s'y précipite à la recherche d'un prêtre puisqu'il est chrétien. Il explique au père Petitjean qu'il était déjà venu en novembre 1864 au moment où l'église était en construction, avait observé le travail des charpentiers qui construisaient des bancs et s'était éloigné sans rien comprendre. Qu'avait-il donc vu en mai qui faisait sens ? Cela ne peut être que la croix dont est surmontée une église terminée. C'est d'abord la croix qui a permis la rencontre.

Les traces de la mission du XVIe siècle

Cette première rencontre entre missionnaires et anciens chrétiens est fondamentale tant pour le père Petitjean que pour les chrétiens japonais. Pour les chrétiens de la région de Nagasaki, c'est le début d'un long et douloureux processus qui aboutira à la fin de la clandestinité en 1873. Il y aura auparavant huit années de luttes – marquées d'arrestations, d'exils, de tortures et la mort pour certains – au bout desquelles le gouvernement japonais admettra la liberté de culte. Pour le père Petitjean, c'est la grande affaire de sa vie qui commence : il sera nommé vicaire apostolique un an plus tard. Dès le 17 mars 1865, il commence à tenir un journal de ses rencontres avec les chrétiens. Dès qu'il le peut, il collecte livres et documents concernant la première mission du XVIe siècle. Il collecte, parmi les chrétiens japonais, les documents écrits ainsi que la tradition orale. On lui apporte des calendriers, des livres de prières, des traités publiés par les jésuites au XVIIe siècle et inlassablement recopiés pendant 250 ans, des restes de chapelets, des restes de disciplines, des croix, des médailles, des images.

De passage aux Philippines, en Espagne, en Italie, il recherche dans les couvents, les bibliothèques, les fonds d'archives, tout ce qui aurait trait à cette première mission. C'est ainsi qu'il retrouve « des trésors ». L'exemple le plus frappant réside dans le *Spiritual shugyo,* un livre imprimé par les jésuites à Nagasaki au début du XVIIe siècle, qu'il a retrouvé à Manille et rapporté à Nagasaki en 1869. Les autorités japonaises ont détruit systématiquement tout ce qui avait un rapport avec le christianisme. Il ne reste rien du patrimoine construit du XVIIe siècle ; il reste très peu du patrimoine écrit. Ce livre a échappé au naufrage par le fait d'avoir été envoyé aux Philippines.

Malheureusement, toute la documentation amassée par le père Petitjean a disparu dans l'incendie qui a ravagé sa maison au premier jour de 1874, alors qu'il résidait à Yokohama. Néanmoins, des pans entiers de son journal avaient été recopiés dans les lettres qu'il envoyait à ses supérieurs de Paris. Bien qu'il n'ait pas été formé à l'histoire, le père Petitjean avait le sens de l'histoire, il avait conscience de vivre un moment fort de l'histoire de l'Église.

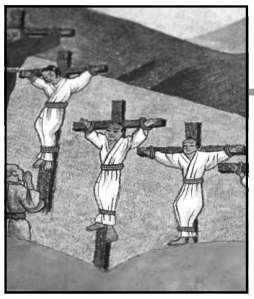

Ses lettres sont la principale source de documentation sur les chrétiens japonais du XVIIe au XXe siècle.

Comment vivaient les chrétiens japonais

Ces chrétiens ont vécu pendant 250 ans dans la clandestinité, sans contact avec l'extérieur, sans clergé. On estime qu'à partir des années 1640, les prêtres restés clandestinement au Japon avaient disparu. À l'issue du premier entretien, le père Petitjean émet des doutes sur les connaissances que les chrétiens japonais ont pu conserver. En avril, son opinion a déjà évolué: *« Ils sont chrétiens autant qu'il leur est possible de l'être. »* En mai, encore plus : *« Ils sont instruits comme nos catholiques de France dans nos campagnes. »* En septembre, il exprime sans ambages son admiration : *« Il est étonnant de trouver parmi eux tant de connaissance de notre sainte foi. »*

Le père Petitjean cherche à comprendre comment ils se sont transmis la foi. Ils sont organisés en petites communautés structurées autour de quelques chefs, le baptiseur et le responsable des prières. Le baptiseur était en activité pendant dix ans, avec l'obligation de former un autre pendant cinq ans. Pour qu'un si long temps fût nécessaire, c'est qu'il ne s'agissait pas seulement de l'enseignement du rite du baptême, mais surtout du catéchisme, car baptême et foi sont inséparables. La messe avait disparu, mais le responsable des prières présidait à un rite le dimanche. Le Pater, l'Ave, le Credo et le Salve Regina étaient les quatre prières principales avec le signe de la Croix. La vie religieuse s'organise autour des prières personnelles, familiales et communes dans le plus grand secret.

Rien ne les différencie des autres Japonais, mais ils se connaissent entre eux dans de petites communautés, très soudées. Ils utilisent entre eux leur nom de baptême, qu'ils n'utilisent pas en public. Ils vivaient dans la clandestinité totale.

Les historiens ont, plus tard, étudié ces petites communautés et ont établi le rapport avec les confréries que les missionnaires avaient fondées aux XVIe et XVIIe siècles. Les missionnaires avaient toujours été en nombre insuffisant et leur ministère avait un caractère itinérant : ils fondaient des communautés, les organisaient en confréries et en confiaient la direction à des laïcs. Les chrétiens japonais n'ont donc pas été pris au dépourvu lorsque la persécution s'est abattue sur eux : ils étaient habitués à gérer leurs propres communautés. Les historiens ont montré que les endroits où l'on a retrouvé des chrétiens au XIXe siècle correspondent aux districts où les confréries étaient particulièrement bien organisées.

Théologie pénitentielle

Le père Petitjean s'interroge dès le premier jour au sujet des sacrements, en particulier du baptême. Il constate vite que seul le baptême a été transmis dans l'essentiel, à savoir la formule trinitaire et le rite de l'eau. Les laïcs en situation d'urgence peuvent donner le baptême : cette disposition a été largement utilisée par les jésuites au XVIe siècle où même des femmes ont donné le baptême. Les jésuites ont été d'une audace étonnante, très peu de temps après le concile de Trente.

Les sacrements de guérison – pénitence et extrême-onction – ont été transmis sur le fond, c'est-à-dire que, bien que les japonais ne pussent les recevoir puisque cela suppose un prêtre comme ministre, ils en vivaient spirituellement. Le père Petitjean mentionne un fait important : dès le mois de mai, on lui remet un manuscrit du *Traité de la contrition* qui a été recopié depuis le XVIIe siècle. Il souligne que, dans bien des endroits, *« les hommes le savent par cœur »*. L'acte de contrition, également, a été fidèlement transmis. Les Japonais avaient conservé, du moins certains, l'usage de la discipline. [Un petit fouet de corde avec lequel on se frappe le dos ou les épaules.] Un certain Michel de Kaminoshima, lors de sa première rencontre avec les missionnaires demande une discipline. Il apparaît ensuite dans les lettres sous le nom de Michel de la Discipline : le père Petitjean semble avoir eu beaucoup d'admiration et d'affection pour *« cette âme intrépide »*.

Ces faits permettent d'affirmer que la pratique de la pénitence a eu un rôle important dans ces groupes. Or, les rites pénitentiels ont été une caractéristique du premier christianisme au Japon. Aux XVIe et XVIIe siècles, les Japonais avaient fait bon accueil à la pénitence. Ils utilisaient volontiers la discipline et venaient de loin pour se confesser. D'ailleurs, les missionnaires consacraient un grand nombre d'heures à cet apostolat.

Comment expliquer ce fait ? Les religions japonaises connaissaient des pratiques pénitentielles, parfois très rudes, et des rites de purification qui ont servi de tremplin aux rites chrétiens dans un contexte japonais très marqué par l'idéologie de la souillure à la fin du Moyen-Âge. Naturellement, les missionnaires du XVIe siècle avaient lié pénitence, Passion du Christ et salut éternel. Il reste un écho particulièrement émouvant de ce qu'a pu être cette prédication pénitentielle du

XVIe siècle, c'est la lettre de Thomas Kozaki écrite à sa mère en janvier 1597, quelques jours avant sa crucifixion à Nagasaki. Thomas Kozaki, 14 ans, est l'un des vingt-six martyrs que l'on célèbre le 5 février et il écrit à sa mère : « *Bien que tu aies besoin des prêtres,* si *tu regrettes tes péchés profondément et si tu pries avec dévotion à l'heure de ta mort, si tu te souviens des bienfaits de Jésus-Christ, alors tu seras sauvée... Souviens-toi de regretter tes péchés, car c'est la seule chose importante.* »

Après la rencontre

Comment procéder pour approcher les chrétiens dont les visiteurs lui avaient dit qu'ils étaient nombreux à Urakami ? Comment faire surtout pour éviter en prenant contact avec eux de susciter la colère du gouvernement et de leur attirer ainsi des ennuis ? Les lois proscrivant le christianisme étaient toujours en vigueur. Jusqu'à quel point pouvait-on compter sur une intervention des puissances occidentales soi-disant chrétiennes pour obtenir l'abrogation de ces lois ?

Le P. Petitijean et le P. Laucaigne tentèrent d'abord de tenir secrète la nouvelle de la rencontre merveilleuse faite dans l'église d'Oura mais elle ne tarda pas à être connue, non seulement dans la vallée d'Urakami mais aussi dans les environs de Nagasaki et jusque dans les îles Gotô où beaucoup de chrétiens s'étaient enfuis au temps des persécutions et où ils s'étaient organisés, comme on l'apprit par la suite, pour administrer le baptême aux enfants et tenir en cachette des réunions de prière.

Bientôt ce fut presque chaque jour que des groupes de chrétiens se présentèrent à l'église d'Oura pour signaler l'existence de la communauté à laquelle ils appartenaient et demander à être instruits davantage. Selon une estimation faite à l'époque environ cinquante mille chrétiens vivaient dans la région.

Un jour un chrétien venu des Gotô se présenta accompagné d'un « baptiseur » qui, après avoir exposé sa dévotion au chapelet, récité sans Gloria Patri comme c'était la coutume au XVIIe siècle, posa ensuite deux questions : les missionnaires connaissent-ils le chef du Royaume de Rome ? les missionnaires sont-ils mariés ? Le baptiseur se réjouit d'entendre la réponse : le nom du Pape, Pie IX, et l'annonce que les missionnaires gardaient le célibat. Il sembla que, pour lui, les trois signes les plus évidents de la foi catholique des nouveaux arrivés avaient été la dévotion à Marie, l'union avec le successeur de Pierre et le célibat des prêtres.

Le gouverneur de la ville de Nagasaki, craignant sans doute des réprimandes venant de la capitale, voyait d'un mauvais œil les attroupements que provoquait l'afflux des visiteurs à l'église d'Oura. Il finit par interdire les visites et les gens, les chrétiens comme les autres, durent se soumettre. Il leur fallut renoncer à aller rencontrer les missionnaires. Cette interdiction mise à part, jusque vers la fin de 1866 les chrétiens ne furent pas autrement inquiétés. Les missionnaires s'organisèrent pour faire quelques visites dans les villages, la nuit, et pour recevoir, de nuit également, quelques responsables en vue de leur donner une formation. Sans attendre ils se préoccupèrent de l'avenir : il fallait penser à la formation d'un clergé local. Prétextant avoir besoin de serviteurs, ils prirent chez eux trois jeunes garçons qui leur semblaient avoir les dispositions requises pour devenir prêtres. Ces trois garçons furent les premiers à faire leur première communion.

Nouvelles persécutions

En mai 1866 le P. Petitjean fut nommé vicaire apostolique du Japon et put se rendre à Hong-kong en octobre pour recevoir l'ordination épiscopale. Premier vicaire apostolique résidant au Japon même et pouvant exercer effectivement cette fonction. Le calme relatif qui lui avait permis de s'absenter quelque temps ne devait pas durer. Une série d'incidents, plus exactement un excès d'audace de la part de certains chrétiens, allait être à l'origine d'une nouvelle vague de persécutions.

Les lois proscrivant le christianisme, toujours en vigueur, spécifiaient que pour ensevelir les morts il était interdit de faire toute autre cérémonie que bouddhiste. Obligation était faite à tous les citoyens de faire appel à un bonze pour présider aux funérailles de leurs proches. Enhardis par la présence des missionnaires, qui leur conseillaient de ne plus se plier à ces exigences, certains chrétiens d'Urakami prirent le parti, pour la première fois au mois de mars 1867, de célébrer les funérailles sans le déclarer au temple : c'était non seulement contrevenir à la loi mais surtout se déclarer du même coup comme adeptes de la religion proscrite.

L'affaire vint aux oreilles du maire de Nagasaki qui demanda une liste des familles chrétiennes et la porta au gouverneur. Le 14 juillet 1867, celui-ci fit arrêter soixante-huit chrétiens qui, soumis à la torture, durent affirmer qu'ils regrettaient leur faute. Les consuls de France et d'Espagne ayant protesté contre cette barbarie, les prisonniers furent ensuite relâchés.

Cela n'empêcha pas les autorités de la ville de faire détruire les quelques chapelles provisoires qui avaient été construites dans les villa-

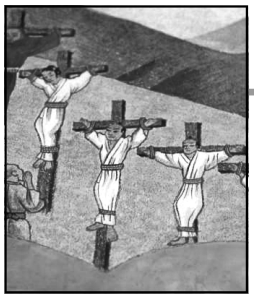

ges à l'entour d'Urakami depuis que les chrétiens avaient pu avoir l'impression que l'étau se desserrait un peu.

En cette même année 1867 la crise qui couvait depuis longtemps dans les sphères dirigeantes du pays arrivait à son dénouement. Le 9 novembre 1867, le pouvoir qui depuis plus de deux siècles était exercé effectivement par les shoguns Tokugawa est remis par leur dernier représentant, Tokugawa Yoshinobu, aux mains de l'empereur. Et un des premiers soins des conseillers de l'empereur arrivés aux affaires fut de prendre des mesures pour réglementer l'exercice de la religion, invitée à devenir un ferme soutien du nouveau régime. C'est ainsi que le shintoïsme, qu'on cherchait à purifier de toute collusion avec le bouddhisme, devint officiellement religion d'état.

De nombreux privilèges lui furent reconnus et les liens plus ou moins historiques de ses plus grands sanctuaires avec la dynastie impériale furent exaltés. Le christianisme était plus que jamais considéré comme un poison dangereux. Un des principaux reproches que faisaient les partisans de l'empereur au shogun et à son entourage était d'avoir ouvert le pays aux étrangers. On pouvait donc s'attendre à ce qu'ils ne se montrent pas particulièrement bienveillants pour les chrétiens lorsqu'ils prendraient le pouvoir. Le 29 avril 1868, première année de l'ère Meiji, du nom de l'empereur installé sur le trône, un rescrit impérial fut publié, interdisant « la détestable secte des chrétiens ». Les gouverneurs des provinces reçurent l'ordre d'afficher partout cette interdiction, qui ne faisait en réalité que confirmer celle qui était en vigueur sous le régime shogunal.

La même année, une décision prise au cours d'un conseil de cabinet tenu à Osaka stipula que les chrétiens d'Urakami coupables d'infractions à la loi devaient être déportés. Décision qui fut malheureusement suivie d'effets tragiques ; au cours des mois et années qui suivirent, trois mille quatre cents chrétiens, répartis en plusieurs groupes, furent effectivement emmenés de force loin de l'île du Kyûshû où ils vivaient. Contraints aux travaux forcés, victimes de mauvais traitements et, dans certains cas de tortures d'une cruauté inouïe, hommes, femmes et enfants n'avaient en réalité pas d'autre crime à se reprocher que celui d'avoir manifesté leur appartenance à l'Église.

Les récits de ces événements recueillis plus tard de la bouche des victimes par leurs descendants ou par les missionnaires furent souvent de beaux témoignages de foi qu'on pourrait aussi bien appeler actes des martyrs. Les conditions de captivité étaient différentes selon les endroits mais certains samuraïs fanatiques chargés de surveiller les déportés voulaient à tout prix les faire apostasier. Les chrétiens étaient entassés dans des chambres minuscules, la nourriture était insuffisante, les conditions d'hygiène déplorables. Les interrogatoires se multipliaient, parfois accompagnés de supplices. Il y eut des apostasies, mais la plupart du temps ce n'était que des faiblesses momentanées : aussitôt les tortures terminées les chrétiens demandaient pardon, et allaient eux-mêmes trouver leurs bourreaux pour leur dire qu'ils regrettaient leur faute et désiraient être de nouveau considérés comme chrétiens.

Cette vague de persécutions provoqua l'indignation de l'opinion publique en Occident tout autant que celle des représentants des puissances étrangères en fonction au Japon. À force de protestations répétées ceux-ci parvinrent enfin à faire abroger l'édit de persécution. Mais c'est seulement le 24 février 1873 que le gouvernement impérial fit supprimer les panneaux publiant l'interdiction du christianisme, et autorisa les chrétiens déportés à retourner chez eux.

Plus de six cents d'entre eux étaient morts pendant leur exil. Les survivants retrouvaient en rentrant leurs maisons démolies et leurs champs occupés par d'autres. Ils se mirent à l'ouvrage pour tout remettre en état, on imagine sans peine au prix de quelles difficultés.

Toujours la Croix

Ce sont ces chrétien fidèles que Dieu choisit pour porter une nouvelle fois la Croix, le 9 août 1945. Les autorités américaines avaient demandé de détruire le centre de Nagasaki pour démoraliser la population. Mais les nuages bouchent toute vue, ce qui contraint le bombardier à s'en aller. Mais à peine en a-t-il pris la décision qu'il repère la rivière à travers les nuages, c'est Urakami, le village catholique depuis 1580 d'où venaient ceux qui s'étaient présentés au père Petitjean et où ils avaient construit la plus grande église de l'Orient. On a l'impression que les Américains donnent le coup de grâce. « Nous avons reçu la bombe, que Dieu attend-il de nous ? » disent les chrétiens. Le Dr Nagaï, catholique, profondément brûlé par les rayonnements, s'établi avec ses enfants au cœur d'Urakami et prêche l'espérance chrétienne.

Son livre *Des cloches sur Nagasaki* est bouleversant de foi, d'espérance et de vraie charité.

Serons-nous à la hauteur de ces saints ?

Imitons notre Mère

Les vertus de Marie

par saint Alphonse de Liguori

De la foi de Marie

La bienheureuse Vierge est mère de la foi. Marie répara par sa foi le dommage qu'Ève causa par son incrédulité. Ève crut le serpent, malgré la défense de Dieu, et engendra la mort ; notre Reine, au contraire, crut Gabriel, qui lui annonçait qu'elle deviendrait la Mère du Seigneur sans cesser d'être vierge, et elle engendra le salut. C'est pourquoi saint Augustin déclare que Marie, en donnant son consentement à l'incarnation du Verbe, ouvrit le paradis aux hommes par sa foi. C'est à cause de cette foi que sainte Élisabeth appela la Vierge bienheureuse, et saint Augustin insiste sur ce point.

Marie eut plus de foi que tous les hommes et que tous les anges. Elle voyait son Fils dans l'étable de Bethleem, et elle croyait le créateur du monde. Elle le voyait fuir Hérode, et elle ne laissait pas que de croire qu'il était le Roi des rois. Elle le vit naître et le crut éternel. Elle le vit pauvre, ayant besoin d'aliments, et elle le crut maître de l'univers ; couché sur le foin, et elle le crut tout-puissant. Elle remarque qu'il ne parlait point, et elle le crut la sagesse infinie. Elle l'entendit pleurer, sans cesser de le croire la joie du paradis. Elle le vit enfin à sa mort méprisé et crucifié, et tandis que la foi chancelait chez les autres, Marie persistait à croire fermement qu'il était Dieu. C'est pourquoi, dit saint Antonin, dans l'office des ténèbres, on ne laisse à la fin qu'un seul cierge allumé. Marie eut donc la foi par excellence. Cette grande foi lui mérita de devenir la lumière de tous les fidèles, la reine de la foi orthodoxe. Et l'Église attribue à la sainte Vierge, à raison de sa foi, l'extirpation de toutes les hérésies.

Comment imiterons-nous cette foi de Marie ? La foi est tout ensemble un don et une vertu. Elle est un don de Dieu, en tant que c'est une lumière que Dieu répand dans les âmes ; elle est une vertu, quant à l'exercice que l'âme en fait. La foi ne doit pas nous servir de règle seulement pour croire, mais aussi pour nous conduire. Avoir une foi vive, c'est vivre selon sa croyance « Le juste vit de la foi, » c'est ce que proclame saint Paul (He 10, 38). Ainsi vécut la bienheureuse Vierge, à la différence de ceux qui, ne vivant pas selon leur croyance, ont une foi morte, comme dit saint Jacques (Jc 20, 26).

Diogène cherchait un homme sur la terre. Il semble que Dieu, parmi tant de fidèles, cherche un chrétien. En effet, il y en a bien peu qui soient chrétiens de conduite, la plus grande partie ne l'est que de nom. Ceux-ci mériteraient qu'on leur adressât ce qu'Alexandre dit à un lâche soldat qui se nommait aussi Alexandre : « Change de nom ou de conduite ». Ou plutôt, suivant le père Avila, on devrait enfermer ces malheureux comme des fous dans une prison puisqu'ils croient qu'une éternité de bonheur est préparée à ceux qui vivent bien, qu'une éternité d'infortune attend ceux qui vivent mal, et que cependant ils vivent comme s'ils ne le croyaient pas.

Saint Augustin nous exhorte à voir les choses avec des yeux chrétiens, c'est-à-dire au flambeau de la foi. C'est du défaut de foi, dit sainte Thérèse, que naissent tous les péchés. Prions donc la sainte Vierge, par le mérite de sa foi, de nous obtenir une foi vive.

De l'espérance de Marie

De la foi naît l'espérance, puisque Dieu nous initie par la foi à la connaissance de sa bonté et de ses promesses, afin que nous nous élevions par l'espérance au désir de le posséder. Marie, ayant donc eu la vertu de la foi par excellence, posséda encore celle de l'espérance à un degré éminent, et elle put s'appliquer les paroles de David « Pour moi, il est bon d'être proche de Dieu ; j'ai pris refuge auprès de mon Dieu pour annoncer les œuvres du Seigneur aux portes de Sion. » (Ps. 72, 28). Marie fut la fidèle Épouse du Saint-Esprit. Toujours et complètement détachée des affections du monde, qu'elle regardait comme un désert, ne se fiant, ni aux créatures, ni à ses propres mérites, uniquement appuyée sur la grâce divine, en qui elle avait placé toute sa confiance, elle avançait toujours dans l'amour de son Dieu.

La sainte Vierge prouva combien était grande sa confiance en Dieu, d'abord lorsqu'elle s'aperçut que saint Joseph son époux, ignorant la cause de sa merveilleuse grossesse, était agité et songeait à la quitter. Il semblait alors qu'il était nécessaire qu'elle découvrît le mystère à Joseph ; mais non, elle ne veut point révéler elle-même la grâce qu'elle a reçue, elle aime mieux s'abandonner à la divine Providence, certaine qu'elle est que Dieu lui-même défendra son innocence et sa réputation. Elle prouva encore sa confiance en Dieu, lorsque, sur le point d'enfanter, elle se vit exclue à Bethleem des hospices mêmes des pauvres, et réduite à enfanter dans une étable. Pas une plainte ne lui échappa en ce moment ; mais, s'abandonnant tout entière à Dieu, elle eut la confiance qu'il l'assisterait dans ses besoins. Cette confiance de la divine Mère dans la Providence éclate toujours lorsque, avertie par saint Joseph qu'il fallait fuir en Égypte, elle se disposa dans la même nuit à entreprendre un si long voyage dans des pays étrangers et inconnus, sans provisions, sans argent, sans autre compagnie que celle de l'Enfant Jésus et de son pauvre époux. Marie témoigna bien plus encore sa confiance lorsqu'elle demanda à son Fils le miracle du vin en faveur des époux de Cana. Malgré la réponse de Jésus, qui paraissait rejeter la prière, toute confiante en sa bonté divine, elle dit aux serviteurs de faire ce que son Fils leur commanderait, parce que la grâce était assurée ; en effet, Jésus-Christ fit remplir les cases d'eau, et il la changea ensuite en vin.

Apprenons donc de Marie à espérer, comme il faut, principalement pour la grand affaire du salut éternel, car, bien que notre coopération soit nécessaire, nous devons néanmoins attendre de Dieu seul la grâce indispensable pour y parvenir, dans la défiance de nos propres forces, et dans la conviction que chacun peut tout en celui qui le fortifie (Phil. 4, 33)

Ah ! Ma très sainte Reine, l'Ecclésiastique me dit que vous êtes la Mère de l'espérance et l'Église que vous êtes l'espérance même : *Spes nostra, salve*. Quelle autre espérance pourrais-je donc avoir ? Vous êtes tout mon espoir après Jésus ; je le répéterai toujours avec saint Bernard et saint Bonaventure.

De la patience de Marie

La terre étant un lieu de mérite, on l'a justement appelée vallée de larmes, puisque nous y sommes tous pour souffrir, et pour y conquérir par la patience la vie éternelle. Dieu nous a donné la Vierge Marie comme modèle de toutes les vertus, mais spécialement comme exemple de patience. Saint François de Sales fait entre autres cette réflexion, que Jésus n'adressa à la sainte Vierge, aux noces de Cana, une réponse où il semblait peu tenir compte de ses prières, qu'afin de nous proposer un exemple de la patience de sa sainte Mère. Toute la vie de Marie fut un continuel exercice de patience. La compassion aux tourments du Rédempteur suffit pour la rendre martyre de patience. Sa présence auprès de Jésus mourant sur le Calvaire, suffit pour montrer combien sa patience fut constante et sublime. Ce fut alors que, par le mérite de sa patience elle devint notre Mère et nous enfanta à la vie de la grâce.

Pour être enfants de Marie, nous devons chercher à imiter sa patience. Quel meilleur moyen de nous enrichir de mérites en cette vie et de gloire dans l'autre, que de souffrir patiemment les peines qui nous arrivent ? Comme on entoure la vigne d'épines pour la conserver, ainsi Dieu entoure ses serviteurs de tribulations pour qu'ils ne s'attachent point à la terre. La patience fait les saints (Jac. 1, 4), en nous faisant porter en paix et les croix qui viennent de Dieu, comme les maladies, la pauvreté, etc., et celles qui viennent des hommes, les persécutions, les injures, etc. Saint Jean vit tous les saints avec des palmes, signes du martyre, à la main (Ap. 7, 9), ce qui signifie que tous les adultes qui se sauvent doivent être martyrs ou de sang ou de patience. Oh ! quel fruit portera dans le Ciel chaque peine soufferte pour Dieu. Aussi l'Apôtre nous anime à souffrir (2 Cor. 3, 17).

Lorsque nous sommes accablés par les croix, recourons à Marie. Ah ! ma très douce Maîtresse ! innocente, vous souffrîtes avec tant de patience, et moi coupable qui ai mérité l'enfer, je refuserais de souffrir ! Ma Mère, je vous demande aujourd'hui la grâce, non point d'être délivré des croix, mais de les porter avec patience. Je vous conjure, pour l'amour de Jésus-Christ, de m'obtenir de Dieu cette grâce ; c'est par vous que je l'espère. Ainsi soit-il.

Document

Nous publions une étude de M. l'abbé Chautard, présentement Recteur de l'Institut universitaire Saint-Pie X à Paris, parue dans Le Chardonnet n° 239 de juin 2008 et intitulée : Le ministère critique de la Fraternité

Quitte à travailler de l'intérieur, ne peut-on pas garder un silence respectueux sur les erreurs modernes répandues par les autorités tout en prêchant la bonne doctrine ?

À vrai dire, le silence respectueux n'est moralement possible que pour éviter un mal pire. L'histoire de saint Pie X nous en fournit un exemple avec l'Action Française, quand il estimait qu'une condamnation était inopportune et aurait entraîné bien plus d'inconvénients que d'avantages. Or, dans le cas présent, les circonstances sont telles que l'inconvénient qui résulte du silence (la négligence pour le bien commun de la foi et le scandale pour les fidèles) est pire que l'inconvénient qui résulte de la dénonciation de l'erreur (la mise apparente au ban de la société visible de l'Église conciliaire).

La réponse tient donc en un mot : le bien de la foi. Le bien de la foi suppose aujourd'hui la condamnation de l'erreur pour deux raisons :

– la garder soi-même. L'expérience prouve, hélas, qu'il ne suffit pas de prêcher la vérité mais qu'il faut aussi condamner les erreurs ;

– prévenir la chute de ceux qui pourraient être tentés d'y succomber.

Ajoutons les arguments suivants qui pèsent dans la balance et montrent qu'un véritable amour de la foi ne peut se conjuguer aujourd'hui avec un respectueux silence :

1. La vérité réclame la condamnation de l'erreur : « les prédicateurs de la vérité doivent faire deux choses, à savoir exhorter selon une sainte doctrine, et vaincre la contradiction » St Thomas d'Aquin, Comm. in 2.Cor. 2, leçon 3, n°72.

2. Le bien de la foi postule cette condamnation publique de l'erreur quand bien même l'autorité y tomberait : « *En cas de nécessité, là où la foi est en péril, n'importe qui est tenu de faire connaître sa foi, soit pour instruire ou affermir les autres fidèles, soit pour repousser les attaques des infidèles* » (St Thomas d'A. S. Th. II.II. q.3, a.2, ad 2.) « *S'il y avait danger pour la foi, les supérieurs devraient être repris par les inférieurs, même en public. Aussi Paul, qui était soumis à Pierre, l'a-t-il repris pour cette raison* ». (St Thomas d'A. S. Th. II.II. q.33, a.4, ad 2)

3. La vérité est bien mieux mise en évidence par la distinction d'avec l'erreur et la condamnation de celle-ci.

4. La vérité ne doit pas se cacher par peur des critiques qui existeront toujours quoi qu'il arrive : « *Il vaut mieux causer du scandale que d'abandonner la vérité* ». (St Grégoire, Hom. 7 sur Ezéchiel)

5. La politique qui consiste à rechercher seulement les passages traditionnels dans le Magistère (sorte de scanner intellectuel qui ne détecte que les passages traditionnels) est à la base la même qui soutient l'œcuménisme : ne voir que les bons aspects des religions (pour ne pas risquer de nuire à une entente qui favoriserait le rapprochement).

6. Les fondements rationnels de notre position reposent sur la trahison de Rome et l'abandon par celle-ci de la Tradition. Ne mentionner que les bons côtés de Rome conduirait petit à petit à oublier les raisons de notre combat et à retomber insensiblement dans les erreurs combattues.

7. Le meilleur service que nous puissions rendre à Rome est de ne pas nous taire sur les erreurs conciliaires et de rester fermes. Que dirait-on d'une épouse ou d'enfants qui ne préviendraient pas leur époux et père, lorsque ce dernier s'engagerait dans une voie mortelle ? Ne serait-ce pas là non de l'amour mais une lâcheté servile et cruelle ?

8. Cette clarté d'exposition et donc cette condamnation des erreurs est rendue plus nécessaire en raison de l'augmentation de la confusion dans l'Église et en particulier dans les milieux traditionnels. Cette confusion s'explique par :

– la pomme de discorde *Ecclesia Dei* qui plus de 20 ans après, ne cesse pas de réaliser son but : énerver les convictions et diviser les forces. De là :

– une palette de plus en plus variée de nuances doctrinales et donc une confusion des esprits plus grande, esprits qui ont du mal à se faire une idée, ce qui n'était pas le cas lorsque les deux « camps » étaient bien tranchés ;

– une jeunesse qui n'a pas connu les combats des vétérans, n'a pas eu à se positionner et a donc davantage besoin de précisions ;

– une perte chez certains de l'habitude du combat et avec elle de réfléchir sur les raisons de celui-ci puisque la dernière crise qui remonte à 1988 avait permis de renouveler des convictions.

9. Ne mentionner que les bons côtés de Rome conduirait d'abord à croire que la crise touche à sa fin, puis dans un délai proche, à ne pas comprendre le refus des autorités de la Fraternité de conclure un accord avec Rome, et donc d'atténuer cette force de résistance.

Cela étant dit sur ce devoir critique, il reste à voir si les ralliés ont au moins conservé leurs positions de départ.

Source: http://laportelatine.org/district/france/bo/20ansapres/critique/critique.php

Formation de catéchistes

« Je vous jugerai sur la qualité de vos catéchistes. » C'est ce que Mgr de Boismenu disait à ses prêtres, missionnaires en Papouasie.

Strasbourg. Je rencontre chaque mois un petit groupe dans lequel plus de la moitié ne sont pas « tradis ». Un père de famille découvre la vraie foi et veut l'enseigner à sa famille.

Chiré. Un ancien « barbu » me demande le baptême. Il habite au-delà de Nantes.

Père Dufay, missionnaire en Chine : Tant que nous avons demandé à nos fidèles de se sanctifier, nous rien obtenu. Quand nous les avons lancés dans l'apostolat, nous avons obtenu l'apostolat et leur sanctification.

Il en va de même pour vous, chers Fidèles et pour vos enfants. Ils tournent en rond pendant les vacances et ce n'est pas à l'avantage de leur vie chrétienne. Bientôt ils seront dans le monde et, soit ils subiront son influence, soit ils lui feront subir celle de Jésus-Christ. Il n'y pas d'autre possibilité.

L'expérience du MJCF prouve amplement qu'une grande part de l'élite laïque de la Tradition fut formée par l'apostolat.

Vous-même, cher lecteur, vous rendez bien compte que l'amour de Dieu doit être conquérant.

Le Padre Pio recommandait la fondation de groupes de prière pour constituer des îlots solides au milieu du désert de la foi. Mais ces groupes ne pourront vivre s'ils n'ont une forte doctrine.

Alors, tous à La Villeneuve pour une session de formation de catéchistes du lundi 26 décembre à midi au mercredi 28 à 13 h. !

Il s'agit bien d'une session de formation de catéchistes, et non d'une session de catéchisme. Vous pourrez venir avec vos enfants à partir de 17 ans.

Nous étudierons les qualités nécessaires au catéchiste, les livres à utiliser, la méthode à employer, ainsi que la manière de fonder un groupe de catéchisés et de le faire vivre.

« Nous ne pouvons pas ne pas annoncer la Bonne Nouvelle : Jésus est venu nous sauver, Jésus nous a sauvés par sa Croix. Jésus qui est venu sur la terre est le Fils de Dieu, il est Dieu. Il a répandu tout son sang sur la Croix pour nous sauver. Voilà ce que nous devons annoncer. Nous devons avoir cet esprit missionnaire. Nous devons proclamer l'Évangile partout, non seulement autour de nous et dans nos familles, mais aussi dans toute la société, dans nos professions, partout où nous sommes. Nous devons ne pas avoir peur d'annoncer l'Évangile, d'annoncer que Notre Seigneur Jésus-Christ est Dieu et qu'il a répandu tout son sang pour nous racheter.

C'est encore ce que dit saint Jean : Quelle est la marque du véritable esprit, du Saint-Esprit ? C'est celui qui annonce, qui affirme que Notre Seigneur Jésus-Christ est Dieu. Et quel est le signe de l'esprit qui n'est pas de Dieu ? C'est celui, comme dit saint Jean, *qui solvit Christum*, qui détruit Notre-Seigneur, qui dissout Notre-Seigneur en quelque sorte. Qui parle peut-être de Notre-Seigneur, mais qui n'en donne pas la réalité, qui n'en donne pas la vérité. Celui-ci n'a pas l'esprit de Dieu. » Sermon de Pentecôte 1977

Noël à La Villeneuve !

Vous êtes invités à passer Noël à La Villeneuve. Pour un beau Noël si vous êtes seul, pour une belle fête de famille avec une belle liturgie. Profitez-en !

Abonnements : Ce bulletin n'est pas gratuit ! Alors, abonnez-vous et abonnez vos amis !
Ce bulletin vous plaît ? Le diffuser c'est aussi une forme d'apostolat
Tarif normal : 18 € par an
soutien : 39 € par an
minimum : 10 € par an

Tous les dons sont bienvenus pour l'installation du Prieuré N.D. du Christ-Roi

Chèques à l'ordre des Amis de Saint Jean Bosco IBAN : FR76 1548 9047 7100 0535 2544 066 — BIC : CMCIFR2A

Secrétariat : Mme Séghiri : Parçay — 86700 Romagne — tél. 05 49 87 66 08
seghiri.helene@club-internet.fr

M. l'abbé Pivert : La Villeneuve — 36120 Jeu les Bois — tél. 02 54 01 05 98
abbe.pivert@gmail.com